

Chaque mois, entrées libres vous présente deux des dix grandes priorités de l'Enseignement catholique en vue des élections de mai 2014¹. Ce mois-ci : les priorités 3 et 4.

DES CONSTATS

Les premiers moments d'exercice réel du métier d'enseignant sont essentiels pour la suite de la carrière. Nombreux sont ceux qui abandonnent, particulièrement au cours de la première année de carrière, faute de trouver rapidement un environnement et un soutien professionnel suffisamment motivants.

Par ailleurs, les premières expériences professionnelles sont souvent faites de remplacements de dernière minute et de courte durée. Le débutant est alors confronté directement à un groupe-classe sans avoir pu réellement préparer son cours et prendre connaissance du continuum et du contexte dans lequel il est appelé à travailler.

Dans les écoles, les débutants ne peuvent que rarement partager ou analyser leurs expériences, questions ou difficultés, faute de lieu et de temps consacrés à cet accompagnement.



DES PROPOSITIONS

Afin de construire, au sein de chaque établissement, un accompagnement structuré du personnel entrant en fonction, nous proposons :

- de donner aux PO et aux directeurs la capacité de confier la mission d'accompagnement à certains enseignants en tenant compte de leur expérience professionnelle, de compétences acquises dans des formations complémentaires certifiées, de leur connaissance des projets et de la culture de l'établissement, mais aussi en considérant les capacités nécessaires à cette mission (capacité

d'analyse et d'explication d'une pratique, aptitude à formuler un feedback...);

- de faire évoluer la conception et la définition de la charge des enseignants et des agents PMS débutants et des personnes désignées pour les accompagner dans l'établissement afin de pouvoir y intégrer des temps spécifiques (accompagnement en classe, temps de debriefing et d'échanges, temps de préparation, temps de formation...);

- de bénéficier de moyens com-

plémentaires spécifiques ou d'une marge d'autonomie d'utilisation des moyens disponibles pour dégager un crédit horaire permettant la mise en place d'un accompagnement de chaque nouvel enseignant ;

- de dégager des moyens de formation et d'accompagnement qui permettent de préparer et soutenir le changement de posture professionnelle des enseignants et des agents PMS à qui seraient confiées ces nouvelles missions.

Retrouvez le Mémoire dans son intégralité sur :

<http://enseignement.catholique.be> > Le SeGEC > Publications > Les documents de référence